

# Et si l'on s'occupait mieux des problèmes de santé mentale ?

■ Usagers et professionnels de tout le secteur déposent un plaidoyer commun en vue des élections.

Usagers, professionnels, proches, services et institutions de Wallonie, de Flandre et de Bruxelles se sont associés pour rédiger un plaidoyer commun pour la santé mentale en Belgique, en vue des élections de mai prochain.

Parce que la problématique concerne très largement la population et qu'il est temps de réagir, insistent le Centre de référence en santé mentale, la Ligue bruxelloise francophone pour la santé mentale, Psytoyens, Similes et leurs homologues flamands – soit l'ensemble des acteurs de la santé mentale dans les trois Régions du pays.

Illustration ? Une personne sur trois (32 %) éprouve des difficultés psychologiques: elle se sent stressée, malheureuse, déprimée ou ne trouve pas le sommeil... Environ 15 % des Belges présentent les signes d'un trouble dépressif et 10 % des habitants souffrent de manifestations anxieuses. Un citoyen sur sept a déjà pensé à se suicider au cours de sa vie. Sans oublier le public très fragilisé de personnes qui ont des pathologies psychiatriques plus lourdes, comme la schizophrénie qui touche 1 % de la population.

## Intervention précoce

Ce plaidoyer identifie une série de leviers "incontournables" pour plus de santé mentale dans le pays. Mais il y a un préambule – de taille. Il est primordial que toutes les politiques (de santé, sociale, d'emploi, économique, d'éducation...) s'accordent pour garantir au plus grand nombre des conditions de vie décentes, sans quoi les initiatives en matière de santé mentale "n'auront d'autre effet que de tenter de corriger les inégalités, les manquements ou les exclusions produites par les autres politiques".

Il s'agit donc d'inclure la santé mentale dans tou-

tes les politiques. Cela passe, entre autres, par la formation des policiers, éducateurs, instituteurs, aides familiales... pour proposer des réponses plus précoces aux problèmes de santé mentale.

## Au plus près des personnes

Le plaidoyer insiste aussi sur l'implication des usagers et des proches, partenaires incontournables, à tous les niveaux de soins.

Il faut encore développer les initiatives locales pour favoriser le tissu social autour de la personne et favoriser les services ancrés dans la communauté (le village, le quartier...) pour des soins au plus près des gens.

Les nouvelles politiques en santé mentale soutiennent en effet les soins dans le milieu de vie. L'offre actuelle en ambulatoire ne peut cependant pas répondre à toutes les demandes; un séjour résidentiel reste aussi indispensable dans certaines situations et pour certaines problématiques. Il faut donc renforcer la complémentarité entre les deux et aligner les budgets octroyés aux services ambulatoires (conditions salariales, matérielles...) sur les budgets des hôpitaux pour rendre les collaborations plus égalitaires, plaide le secteur.

## "Un investissement sérieux"

Les réseaux sont un bon outil pour donner plus de visibilité et de cohérence à l'offre de soins, mais il faudra "un investissement sérieux". Les problèmes de santé mentale coûtent 20 milliards d'euros par an, soit plus de 5 % du PIB en Belgique, indique le plaidoyer. Le secteur recommande d'évaluer, de manière précise, les besoins de la population, les trajectoires de soins, l'utilisation des services, les lacunes dans l'offre, les coûts précis... par la mise en commun de données harmonisées, pour déterminer les stratégies et allouer les moyens sur une base objective. Il faudra encore définir un cadre financier pour garantir l'accessibilité aux soins de santé mentale pour tous.

Il y a du boulot.

An. H.